

AVIS DE MARCHÉ

1. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

Maître d'Ouvrage : Commune de GARENNES SUR EURE
4 Place de la Mairie
27780 GARENNES SUR EURE
Représentée par M. Jean-Pierre GATINE, Maire.

2. PROCEDURE DE PASSATION

Procédure adaptée conformément aux dispositions des articles L2123-1, R2123-1, R2123-4 et R2123-5 du code de la commande publique. Marché de fournitures courantes et services.

3. OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché a pour objet l'achat d'une tondeuse balayeuse de voirie avec cabine.

Référence du marché : 2024-2024000002-00

Code CPV : 34921100

4. NOMBRE ET CONSISTANCE DES LOTS

La présente consultation est dévolue en lot unique.

5. MODALITES D'ATTRIBUTION

Marché attribué à un prestataire unique ou à un groupement.

Le pouvoir adjudicateur souhaite que le groupement soit conjoint avec mandataire solidaire.

6. DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

24 septembre 2024 avant 16 heures 00

Elles doivent être remises sous forme dématérialisée sur le site : <https://marchespublics.cg27.fr> au format .xls,doc, pdf, ppt (powerpoint), zip.

7. MODALITE D'OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION :

Sur la plateforme : <https://marchespublics.cg27.fr>

8. MODALITE DE REMISE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES :

Sur la plateforme : <https://marchespublics.cg27.fr>

9. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES : 180 JOURS à compter de la date limite de réception des offres

10. NEGOCIATION

L'acheteur se réserve le droit de négocier, après la régularisation des offres irrégulières, avec les trois premiers candidats mais se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base de l'offre initiale.

11. VARIANTES

Les variantes ne sont pas autorisées.

12. OPTIONS

Le candidat indiquera les options existantes sur le matériel qu'il propose avec leur prix dans l'acte d'engagement mais le pouvoir adjudicateur n'est pas tenu de les acheter.

13. CRITERES D'ATTRIBUTION DU MARCHE

Les critères pondérés utilisés pour le jugement des offres sont les suivants :

	Pondération	Critère de jugement des offres
CRITERE N°1	50%	Le coût de la tondeuse balayeuse sans option. L'offre qui présente le prix en euros le moins élevé se voit attribuer la note la plus élevée.
CRITERE N°2	20%	Performance technique de la tondeuse balayeuse de voirie d'après la fiche technique et les éléments listés au CCTP
	15%	Prix et conditions du service après-vente et maintenance
	10%	Délai et conditions de garantie
	5%	Délai de livraison
	100%	

14. RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF ET/OU TECHNIQUE

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leurs études, les candidats devront faire parvenir au plus tard 6 jours avant la date de remise des offres leur demande sur la plateforme : <https://marchespublics.cg27.fr>.

DATE D'ENVOI DE L'AVIS À LA PUBLICATION : 03 septembre 2024